

Document: EB 2020/131(R)/INF.6
Date: 7 décembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet et de programme examinées par le Conseil d'administration à la consultation tenue le 3 novembre 2020

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Edward Heinemann
Conseiller principal en matière de politiques et de techniques
auprès du Vice-Président adjoint
téléphone: +39 06 5459 2398
courriel: e.heinemann@ifad.org

Tim Balint
Conseiller technique principal
auprès du Vice-Président adjoint
téléphone: +39 06 5459 2790
courriel: t.balint@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Information**

I. Introduction

1. Le 3 novembre 2020, le Conseil d'administration a tenu une consultation sur les propositions de projet et de programme qu'il est prévu de lui soumettre à sa cent trente et unième session. Le présent document récapitule la teneur des débats des représentants au Conseil d'administration.
2. Ont assisté à cette consultation les représentants au Conseil d'administration de l'Angola, du Cameroun, du Canada, de l'Égypte, des États-Unis, de la France, du Japon, du Nigéria, des Pays-Bas, de la République dominicaine et du Royaume-Uni. Y ont également participé en qualité d'observateurs les représentants du Burkina Faso, de Cabo Verde, de l'Érythrée, de la Libye, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) se sont joints à la séance de l'après-midi pour débattre de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) et évoquer le programme régional pour le Sahel. La consultation s'est tenue sous la présidence du Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, en présence des directeurs des divisions régionales, du Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
3. Le but de cette consultation était de donner aux représentants au Conseil d'administration la possibilité d'examiner les opérations du FIDA de façon approfondie, de manière à disposer de davantage de temps pour débattre de questions stratégiques lors de la prochaine session du Conseil. Au cours de la consultation, huit propositions de projets concernant quatre régions ont été examinées, dont cinq nouveaux projets d'investissement, deux programmes régionaux et une proposition de restructuration. Au total, ces propositions représentent une valeur de 211 millions d'USD de financements du FIDA et de 267 millions d'USD sous forme de cofinancements.
4. Ces projets seront mis en œuvre dans des régions touchées par des conflits, les changements climatiques et la COVID-19, entre autres difficultés. La réponse apportée par le FIDA consiste à innover pour surmonter ces problèmes, sous la forme de nouveaux programmes de prêt régionaux en Afrique de l'Ouest et d'un modèle de financement novateur au Brésil. Le projet au Yémen est également remarquable car il concrétise la reprise des activités du FIDA dans ce pays marqué par les conflits, qui a manifestement besoin du soutien du Fonds alors que le portefeuille de projets est suspendu depuis cinq ans. La direction du FIDA s'est félicitée d'avoir la possibilité de débattre et de recueillir les contributions et les avis des représentants au Conseil d'administration à propos de tous les projets, et en particulier dans ces domaines aussi nouveaux que novateurs.
5. Les représentants se sont réjouis de la possibilité qui leur était donnée de concentrer leur attention sur les projets; ils ont fait bon accueil aux propositions de projets et ont apprécié les exposés présentés et les informations fournies par la direction et le personnel concernant leur contexte. Les représentants ont plus particulièrement insisté sur l'intérêt et l'enthousiasme que suscitaient les deux initiatives régionales, dont ils espèrent qu'elles inspireront davantage d'autres initiatives de cette nature à l'avenir. La direction et les représentants sont convenus que, pour exploiter l'effet d'entraînement potentiel de ces initiatives, ainsi que de l'opération inédite envisagée au Brésil, il serait indispensable d'en dégager et d'en appliquer les enseignements. Par ailleurs, faisant part des difficultés rencontrées à l'occasion de la conception de ces initiatives régionales, la direction a expliqué qu'il était nécessaire de revoir les modes d'intervention du FIDA, notamment l'utilisation et le volume des dons ordinaires, et de se pencher sur les changements qu'il serait envisageable d'apporter aux mécanismes utilisés par les pouvoirs publics des pays, afin de favoriser la multiplication d'initiatives de ce type. La direction a également

fait valoir les avantages que présenterait l'élaboration d'approches stratégiques plus globales pour guider ces initiatives régionales.

6. La prise en compte des risques a été l'un des principaux thèmes évoqués au cours des débats, ce qui n'est pas surprenant étant donné le contexte exceptionnellement difficile dans lequel ces projets seront exécutés. Parmi ces risques figurent le manque d'eau en République-Unie de Tanzanie, l'aggravation de l'intensification de l'agriculture au Brésil, et les risques de sécurité dans le Sahel. Les membres ont souligné la nécessité d'appliquer des stratégies judicieuses de gestion des risques, et ont salué les mesures prises par le FIDA pour renforcer le suivi et le signalement des risques au niveau national. Les représentants et la direction sont convenus de la nécessité de veiller à l'application des normes les plus rigoureuses en matière de protection sociale et environnementale dans le cadre de ces projets.
7. Les discussions ont également donné au personnel du FIDA la possibilité d'apporter des éclaircissements sur d'autres aspects importants des projets, notamment les stratégies de retrait, la collaboration avec le secteur privé, les itinéraires d'impact pour les femmes, et la collaboration avec les autorités et les partenaires au niveau local. Le FIDA a pris note de la nécessité de veiller à ce que ces aspects soient suffisamment détaillés dans les documents de conception et de faire en sorte de tirer parti des relations et des partenariats noués afin d'optimiser l'efficacité et les effets obtenus.

II. Propositions de projet et de programme

8. Ayant examiné les propositions présentées ci-après, les participants se sont prononcés en faveur de leur approbation par le Conseil d'administration à sa cent trente et unième session. Le présent document sera actualisé après la session du Conseil d'administration pour tenir compte, le cas échéant, des observations complémentaires formulées par les représentants à cette occasion.

A. Afrique orientale et australe

Érythrée: Projet de développement agricole intégré (EB 2020/131/R.5)

9. Il est proposé que le FIDA finance à hauteur de 37 millions d'USD ce projet axé sur les enjeux nutritionnels et sur les jeunes, qui a pour finalité de réduire la pauvreté et de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux grâce à l'amélioration durable de la production et de la rentabilité des petites exploitations agricoles. Les représentants ont salué la conception du projet, en particulier l'accent mis sur les femmes, les jeunes et la remise en état des bassins versants. Plusieurs questions ont été soulevées, parmi lesquelles les insuffisances du réseau informatique du pays et la nécessité de proposer aux jeunes des perspectives d'avancement économique afin de favoriser la stabilité sociale. Les représentants ont également souligné la nécessité d'améliorer les mesures de protection environnementale et sociale, la responsabilité et la transparence dans le cadre de la matrice des risques. Des éclaircissements ont aussi été demandés à propos de la collaboration avec le secteur privé. La direction a confirmé son intention de travailler avec l'Organisation internationale du Travail pour mettre en place des mesures de protection sociale et environnementale, dans le cadre de la première concertation avec les pouvoirs publics portant sur les Procédures d'évaluation environnementale, sociale et climatique (PESEC), et de faire appel à des services de développement des entreprises pour étoffer progressivement le secteur privé au niveau local.

République-Unie de Tanzanie: Programme de développement de l'agriculture et de la pêche (EB 2020/131(R)/R.13)

10. Ce nouveau programme axé sur les enjeux nutritionnels, que le FIDA se propose de financer à hauteur de 59 millions d'USD, a pour objet de s'attaquer à un certain

nombre de défis majeurs auxquels le secteur agricole est confronté dans les filières des céréales, de la pêche et de l'aquaculture, tout en renforçant les capacités des institutions publiques et des acteurs privés. Les représentants ont demandé des éclaircissements à propos de la complexité du programme, de la stratégie de sortie, des risques d'éviction du secteur privé, de la convergence avec les autorités locales et les centres de recherche concernés, et des raisons qui motivaient la décision d'investir dans le développement des marchés locaux du poisson et des semences. Le risque de surexploitation des ressources halieutiques a également été évoqué, tout comme la nécessité de garder à l'esprit que le manque d'eau constitue un obstacle majeur en matière de production végétale. La direction a expliqué que l'attention portée au poisson et aux semences de cultures riches en nutriments faisait partie d'une stratégie misant sur les systèmes alimentaires intégrés qui visait à réduire le coût de protéines, et elle a fait valoir que les cultures pour lesquelles les femmes disposaient d'un avantage comparatif seraient prioritaires. La direction a également confirmé que l'un des objectifs du programme serait de renforcer les liens entre les pouvoirs publics et le secteur privé à toutes les étapes de la filière d'approvisionnement en semences, et qu'une collaboration serait engagée avec les principaux centres de recherche durant l'exécution du programme.

B. Amérique latine et Caraïbes

Brésil: Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est (EB 2020/131/R.6)

11. Il s'agit d'un projet novateur financé par un prêt du FIDA, associé à un cofinancement de 99,5 millions d'USD du Fonds vert pour le climat. Ce projet se caractérise par une modalité de financement inédite; en effet, le prêt du FIDA sera accordé à une banque de développement brésilienne et bénéficiera d'une garantie souveraine. Ce projet fait toute leur place aux thématiques transversales: transformateur sur le plan du genre, il est axé sur les enjeux nutritionnels et sur les jeunes, et 94,4% des ressources du FIDA sont affectées au financement climatique. Le projet repose sur la solide expérience des systèmes agroforestiers et de tout un éventail de techniques de collecte et de stockage de l'eau acquise par le FIDA au Brésil, ces deux séries d'interventions étant utilisées pour renforcer la résilience des paysans face aux changements climatiques. Les représentants ont souhaité obtenir des éclaircissements, entre autres sujets, sur les conditions de financement, le risque d'aggravation de l'intensification, et les difficultés auxquelles les femmes faisaient face, notamment sur le plan de l'accès au foncier. La direction a précisé que le financement serait accordé à des conditions ordinaires, mais que les bénéficiaires recevraient des subventions. Elle a ajouté que la question des droits fonciers des femmes serait traitée dans le cadre du volet d'assistance technique du projet, et a indiqué que les risques liés à l'intensification étaient bel et bien reconnus et pris en compte; le projet ne se traduirait pas par une expansion des terres agricoles et favoriserait l'adoption de systèmes de nature à favoriser la régénération des écosystèmes.

C. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Yémen: Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural (EB 2020/131(R)/R.7)

12. Ce projet est financé au moyen d'un don de 10 millions d'USD accordé par le FIDA, auquel s'ajoutent 10 millions d'USD du Fonds pour l'environnement mondial. Bien que le portefeuille de projets au Yémen soit suspendu depuis mai 2015 pour des raisons de force majeure, en novembre 2019 la direction a accepté d'accorder cette aide sous forme de don ordinaire, compte tenu de l'urgence des besoins du pays en raison de la persistance des conflits et de taux de pauvreté alarmants. Ce projet, qui sera mis en œuvre par l'intermédiaire de la FAO intervenant en qualité de partenaire d'exécution, a pour objet d'améliorer la sécurité alimentaire et les

revenus des ménages de petits paysans en augmentant la production agricole et en renforçant la résilience face aux risques climatiques. Tout en saluant cette étape importante sur la voie de la reprise des activités du FIDA et en se félicitant de la collaboration avec la FAO, qui permettait de gérer les risques liés à l'exécution, les représentants ont aussi souhaité savoir plus précisément pourquoi le FIDA reprenait aujourd'hui ses activités au Yémen et connaître les motifs qui justifiaient l'attribution de ressources sous forme de don. En outre, dans leurs observations, les représentants ont notamment sollicité des éclaircissements en ce qui concernait la stratégie de sortie, l'attention portée aux questions de genre, la convergence avec les activités d'autres organismes et les risques propres à cette région. La direction a confirmé que le FIDA, face aux demandes répétées du Gouvernement, recherchait depuis 2016 les moyens de reprendre ses activités au Yémen, ajoutant que les conditions permettaient aujourd'hui d'apporter une aide au développement en complément de l'aide humanitaire. La direction a expliqué que l'allocation sous forme de don avait été décidée conformément à la stratégie arrêtée par le FIDA pour les pays en situation de fragilité, et qu'il s'agissait de la seule solution envisageable compte tenu de l'endettement du pays. Elle a ajouté que cette opération comprenait plusieurs projets pilotés par les communautés, qui avaient porté leurs fruits et avaient continué de fonctionner tout au long du conflit, permettant de déterminer plusieurs itinéraires d'impact sur les questions de genre qui étaient réalistes compte tenu du contexte.

D. Afrique de l'Ouest et du Centre

République centrafricaine: Projet de renforcement de la productivité et de l'accès aux marchés des produits agropastoraux dans les savanes (PRAPAM) (EB 2020/131(R)/R.9)

13. Ce projet, qui bénéficiera d'un financement de 22 millions d'USD apporté par le FIDA, portera sur l'ensemble des quatre thématiques transversales; la construction d'infrastructures de desserte routière, d'irrigation, d'entreposage et de conservation constituera un axe majeur, aux côtés des services de vulgarisation rurale. Le projet est classé dans la catégorie A au titre des PESEC. Durant la discussion, les avantages découlant de la priorité accordée à l'emploi des jeunes dans le cadre de ce projet ont été mis en avant, tout comme la nécessité de veiller à prévenir les risques d'atteinte à l'environnement. La direction a expliqué que, dans le cadre de la gestion environnementale et sociale du projet, le FIDA avait tout particulièrement veillé à atténuer ces risques et à faire en sorte que l'exécution se déroule de manière satisfaisante. La direction a également fait observer que, compte tenu des enseignements tirés de l'expérience de projets similaires, le recours aux instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets permettrait d'éviter les retards d'exécution.

Niger: Mémoire du Président: Proposition de restructuration de projets en République du Niger (EB 2020/131(R)/R.10)

14. Cette proposition de restructuration porte sur trois projets actifs mis en œuvre au Niger¹; dans chaque cas, il est nécessaire de reclasser le projet de la catégorie B à la catégorie A au titre des PESEC. C'est la première fois que le Conseil d'administration est saisi d'une proposition de cette nature, car il s'agit d'une restructuration de niveau 1 qui doit être examinée par le Conseil. Elle a également été examinée par le Comité de l'évaluation le 22 octobre 2020. Pour deux des projets, cette demande découle de la nécessité de remettre en état plus de 10 kilomètres de route, tandis que pour le troisième, le reclassement est requis en raison de la nouvelle législation environnementale adoptée par les pouvoirs publics nigériens, qui est entrée en vigueur alors que la conception du projet était

¹ Les trois projets en question sont: i) le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder; ii) le Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF-Diffa); iii) le Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (PRECIS).

achevée; en effet, les normes mises en place sont plus strictes que les directives du FIDA concernant la construction de mini-barrages. Les représentants souhaitant obtenir des éclaircissements sur les incidences financières des travaux qu'il est proposé de réaliser sur les mini-barrages, la direction a répondu que les coûts seraient minimes et qu'il serait facile d'y faire face avec les ressources existantes.

Bénin et Togo: Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (EB 2020/131(R)/R.11)

15. Il s'agit de l'une des premières opérations de prêt régionales soumises au Conseil d'administration. Cette initiative, qui bénéficie d'un financement du FIDA de 50 millions d'USD ainsi que de cofinancements nationaux et d'un cofinancement international (apporté par le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international), a pour finalité d'accroître durablement les revenus et la diversité nutritionnelle de l'alimentation des ménages ruraux au Bénin et au Togo, en tirant parti des importantes possibilités qui existent dans le domaine du commerce de produits alimentaires dans les zones transfrontalières et en répondant à la nécessité de structurer les corridors commerciaux. Classé dans la catégorie des projets transformateurs sur le plan du genre et axés sur la nutrition et les jeunes, ce programme, qui comprend un financement climatique, comportera un important volet de concertation sur les politiques. La direction a attiré l'attention sur le rôle joué par les deux Gouvernements pour rendre cette initiative possible, ajoutant que la souplesse du mécanisme de don du FIDA avait également constitué un facteur essentiel. Félicitant le Fonds et les deux Gouvernements pour ce programme novateur, les représentants ont souligné le potentiel de cette opération, qui pourrait bien inspirer des initiatives transfrontalières analogues dans d'autres régions. Les représentants ont en outre souhaité savoir si cette opération faisait partie d'une approche stratégique plus large pour la région et quelles étaient les solutions envisagées pour surmonter les obstacles que rencontraient les femmes en matière de commerce transfrontalier, et ils ont mentionné l'importance de l'engagement citoyen. La direction a expliqué qu'une approche stratégique plus large serait peut-être envisagée à l'avenir, ajoutant qu'il serait indispensable de passer par les organisations et réseaux paysans pour mobiliser les citoyens et obtenir des effets porteurs de transformations pour les femmes. La direction a également confirmé que le FIDA s'emploierait à intégrer les enseignements tirés de cette opération, et mentionné la nécessité de renouveler les mécanismes internes pour faciliter ce type d'initiative.

Pays du G5 Sahel et République du Sénégal: Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C) (EB 2020/131(R)/R.8)

16. Cette opération régionale est unique en son genre: fruit d'un partenariat technique et financier entre la FAO, le FIDA, le PAM et le Secrétariat du G5, en collaboration avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et le Fonds vert pour le climat, elle tire parti des avantages comparatifs de chaque institution pour venir en aide aux pays du G5 Sahel² et au Sénégal. Cette initiative a pour but d'améliorer les perspectives économiques et les moyens d'existence des producteurs ruraux en agissant selon quatre axes: développer leurs capacités de production (en mettant l'accent sur les marchés transfrontaliers), encourager les systèmes alimentaires durables, renforcer la cohésion sociale et consolider la paix. Le FIDA apportera une première tranche de 43 millions d'USD. Cette initiative est considérée comme la première phase de l'appui inscrit dans la durée que les OSR entendent apporter dans la région. Les membres ont fait savoir qu'ils étaient très favorables à cette initiative et ont salué les efforts de collaboration entrepris par les OSR. Des représentants de la FAO et du PAM étaient également présents, et ont

² Les pays qui constituent le G5 Sahel sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

formulé leurs premières observations et apporté des réponses aux questions. Le programme dans son ensemble a suscité un grand intérêt et emporté l'adhésion. Les représentants, qui ont formulé de nombreuses observations, ont notamment demandé des éclaircissements sur la contribution de chaque organisme, la gestion globale du programme et les modalités de suivi-évaluation, et ils ont souligné la nécessité de poursuivre la mobilisation de ressources afin d'intensifier cette initiative. La direction et les représentants des OSR ont expliqué qu'ils s'attendaient à rencontrer des difficultés lors du démarrage du programme, étant donné sa complexité et la coordination nécessaire entre les organismes et les pouvoirs publics. Cependant, une grande partie des infrastructures dont le projet avait besoin était déjà en place compte tenu de la présence importante de la FAO et du PAM sur le terrain. Par ailleurs, la direction a confirmé qu'elle était en train de bâtir un plan de mobilisation de ressources supplémentaires, en particulier sous forme de dons, pour contribuer à la mise en œuvre du programme, et qu'elle travaillait également à mettre au point le détail de l'exécution et son calendrier.